

Mardi 13 novembre 2001

Un son plus clair

Par Jean-Pierre Chevènement

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le spirituel article d'Alexis Brezet intitulé « Chevènement, la dernière tentation de la droite », où « s'approchant de la statue, il entend savoir « le son qu'elle rend ».

« Pratique de gauche, rhétorique de droite », telle serait la figure politique que j'aurais choisi d'imposer. Si tel était le cas, cette posture ne serait ni très originale, ni, à mon sens, très porteuse de succès.

Sans vouloir « vendre la mèche », j'ai choisi une stratégie beaucoup plus forte : Je ne demande à personne d'où il vient.

Seul de tous les candidats actuellement en lice, j'ai fait connaître « dix orientations fondamentales pour relever la République » à Vincennes, le 9 septembre dernier. C'est sur cette base et donc sur le fond des choses que j'appelle les Français à se rassembler autour de moi pour dépasser des clivages devenus obsolètes.

Je répète dans vos colonnes ce que je déclarais alors : « Au-dessus de la droite, au-dessus de la gauche, il y a la République ». Et je pense sincèrement l'avoir montré à la tête des ministères dont j'ai eu la charge et où je me suis toujours efforcé de servir d'abord les intérêts de notre pays. J'aimerais, de ce point de vue, redresser quelques inexactitudes que j'ai trouvées dans l'article au demeurant fort bien tourné d'Alexis Brezet.

1. *Tout d'abord comme ministre de l'Education Nationale* que je ne suis devenu en 1984 que pour relever l'Ecole publique, je ne pense pas qu'on puisse me reprocher d'avoir « entériné la main mise syndicale sur l'appareil éducatif. » En témoignent les « mesures simples et pratiques » que j'ai prises dès août 1984 pour mettre fin à la guerre scolaire, sur une base de principe, ou encore l'adoption de nouveaux programmes, courts et lisibles par tous, en particulier pour l'école élémentaire, avec l'abstention du syndicat national des

instituteurs qui trouvait sans doute, à l'époque, que je n'y faisais pas la part assez belle au « pédagogisme » ambiant.

Mais la critique la plus grave concerne le dessein que me prête Alexis Brezet d'amener 80% d'une génération non pas « au niveau du bac » mais au bac lui-même. Tel n'a jamais été mon objectif. Tous les grands pays avancés ont toujours cherché à donner une formation initiale plus solide à leurs jeunes en allongeant la durée de la formation initiale. En 1984, la France était largement devancée par l'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, les Pays-Bas, la Suède : moins de 40 % de nos jeunes poursuivaient alors leurs études jusqu'en terminale. Ils sont aujourd'hui 67 % et c'est en soi une bonne chose. Tous les ministres qui m'ont succédé ont maintenu ce cap. La solidité de la formation initiale conditionne en effet les capacités ultérieures d'adaptation, de reconversion, et d'acquisition de nouveaux savoirs. Monsieur Monory, en 1986, s'était contenté de revoir en légère baisse l'affichage : 75 % au niveau du bac au lieu de 80 % ...

De ce pari fait sur l'intelligence de notre jeunesse, j'ai bien entendu pris les moyens : j'ai d'abord créé en 1985, avec Roland Carraz, les baccalauréats professionnels qui attirent aujourd'hui plus de 20 % des candidats au bac. Grâce à ces « bacs pro » l'enseignement professionnel a été revalorisé. Parallèlement j'ai décentralisé la construction et l'entretien des lycées au niveau des régions. Une remarquable mise à niveau de notre patrimoine scolaire s'en est suivie. Par l'effet de ces réformes cohérentes, le nombre des lycéens a augmenté de près de un million et demi depuis 1984.

Je ne regrette qu'une chose : ce sont les directives qu'ont en effet données certains de mes successeurs, de revoir à la baisse les exigences correspondant à l'obtention du baccalauréat lui-même. Toute mon action, au contraire, a consisté à rappeler que l'Ecole de la République se devait d'être une école exigeante et rigoureuse, dans l'intérêt de la démocratie elle-même. C'est ce que j'ai appelé « l'élitisme républicain ».

J'ajoute aujourd'hui que le relèvement de l'exigence doit commencer dès l'école élémentaire. Il n'est pas normal que 17 % des élèves arrivant au collège, en 1997, selon le Ministère de l'Education Nationale lui-même, ne maîtrisent pas correctement la lecture et l'écriture. C'est par là que tout commence. Or tel n'est malheureusement pas le sens de la réforme envisagée par le Ministère de l'Education Nationale qui, sous prétexte de donner la priorité à l'enseignement du français dans toutes les disciplines, en supprime les horaires (actuellement de neuf heures par semaine). A vouloir l'enseigner partout, je crains fort qu'on ne l'enseigne plus nulle part ...

2. *S'agissant de la guerre du Golfe*, il est parfaitement exact que je l'ai considérée d'emblée comme un contresens historique qui aboutirait à la radicalisation intégriste dont nous cherchons aujourd'hui à combattre les manifestations. Je suis convaincu qu'il eût été possible d'obtenir l'évacuation du Koweït à moindres frais. Et si, connaissant la puissance de feu des armements modernes, j'ai avancé le chiffre de 100.000 morts, en répondant un jour à une question de Jean-Pierre Elkabbach, je n'ai jamais ajouté « dans le camp occidental ». Les théoriciens de la guerre à « zéro mort » se sont, il est vrai, gaussés de cette prévision, qui a pourtant été corroborée par l'Etat-major américain début mars 1991. Il est vrai que les morts étaient irakiens. Et je ne compte pas ceux de l'embargo.

Quant à la lettre où je demande à François Mitterrand de me décharger de mes fonctions de ministre de la Défense, elle date du 7 décembre 1990¹. Je n'ai accepté de surseoir qu'à la demande du Président de la République qui souhaitait entreprendre une médiation de la dernière chance, dont on se souvient qu'elle a tourné court à la veille de la guerre.

Si je me suis retiré fin janvier, c'est que la guerre, alors, excédait évidemment l'objectif de libérer le Koweït, et visait, selon les déclarations mêmes d'un haut responsable américain, à « ramener l'Irak à un âge préindustriel ».

Ce faisant, je pense avoir préservé pour l'avenir le rôle de médiation avec le monde arabo-musulman que commandent à la France aussi bien sa vocation que l'intérêt national et le souci d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

3. Le troisième point concerne *la lutte contre l'insécurité* : Alexis Brezet semble confondre la réforme de la police de proximité qui implique territorialisation, responsabilisation et polyvalence de la sécurité publique avec l'action partenariale qui résulte de la mise en œuvre des contrats locaux de sécurité. C'est prendre la partie pour le tout. Cette réforme qui rapproche la police de la population est une bonne réponse à la montée de la délinquance au quotidien. Elle est poursuivie par mon successeur et elle doit être menée à bien.

Mais bien entendu, elle suppose une action cohérente de la police et de la justice, et qu'en particulier celle-ci dispose des moyens d'éradiquer les « noyaux durs » de la délinquance. La réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs est à cet

¹ Cette lettre figure en annexe d' « Une certaine idée de la République ... », Albin Michel, janvier 1992, p. 299.

égard nécessaire, pour mettre fin à la quasi impunité dont bénéficient les multirécidivistes mineurs. J'avais été par ailleurs l'un des rares à mettre en garde contre les dispositions de la loi du 15 juin 2000 qui alourdissent les charges procédurales concernant les gardes à vue. La baisse de celles-ci (- 11 % depuis le 1^{er} janvier 2001) n'est évidemment pas étrangère à l'augmentation récente de la délinquance dont je veux simplement rappeler que malgré un léger dérapage à la fin de 1998 (+ 2,2 %), elle avait été contenue en 1999 (+ 0,07 %).

Quant à la réforme de la répartition des effectifs de la police et de la gendarmerie suggérée par le rapport Hyst-Carraz en 1998, sa mise en œuvre a certes été suspendue en mon absence, suite à l'opposition conjuguée d'élus locaux et de syndicats, mais la réforme dite de la « fidélisation » des forces mobiles (CRS et gendarmes mobiles) a permis d'affecter en 1999-2000 des effectifs équivalents à la police de proximité (3.000).

Il me semble qu'en matière de sécurité, il faut éviter aussi bien l'angélisme que la démagogie. La fermeté est nécessaire, mais elle ne rencontrera le succès que si prévaut également l'esprit de justice. Nul ne peut se dissimuler qu'il y a dans nos banlieues un problème social qui est aussi un problème identitaire. On ne le résoudra que par une grande politique d'accès à la citoyenneté, à égalité de droits et de devoirs. L'avenir des jeunes de nos banlieues, comme des autres jeunes, est en France. Ils sont une richesse pour le pays. Mais la responsabilité de « faire France » est d'abord la nôtre. Elle suppose l'ardente envie de continuer la France.

4. Un mot encore sur l'immigration : les régularisations auxquelles j'ai fait procéder (80.000) l'ont été sur la base de critères familiaux et d'intégration. J'ai toujours refusé une régularisation générale et indiscriminée, malgré les critiques d'une « bien-pensance » assez peu préoccupée des dérives créées par l'immigration irrégulière. La loi dite « Reseda » que j'ai fait voter en avril 1998 supprime des formalités inutiles, mais donne aux Pouvoirs Publics, pour peu qu'ils en aient la volonté, tous les moyens juridiques de maîtriser les flux migratoires.

J'espère que ces quelques précisions permettront à la statue « patinée par l'Histoire » que me dresse prématurément Alexis Brezet de rendre un son plus clair à ses oreilles et à celles des lecteurs qui apprécient justement son talent.

Jean-Pierre Chevènement